
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 octobre 2021 pour l'association INNO-VISU

L'Assemblée Générale du samedi 9 octobre 2021 s'est tenue en présentiel, au siège de l'association, 13 rue Romain Rolland, à Bron.

Étaient présents : Claude Morel, président de l'association, René Court, trésorier, Isabelle Guinamard, secrétaire générale, Nicole Berthier-Gazzo, René Chatre, adhérents.

5 autres adhérents ayant donné leurs pouvoirs pour être représentés, le quorum pour les votes est donc atteint.

Premier point : accueil des adhérents et sympathisants par le président

Le président, Claude Morel, remercie les adhérents présents ainsi que ceux qui se sont fait représenter pour cette AG ; il renouvelle ses remerciements pour leur soutien constant sans lequel l'association ne pourrait poursuivre ses actions.

A la date du 9 octobre 2021, l'association Inno-Visu comptait 24 membres adhérents ou sympathisants, avec une quasi parité : 14 femmes et 10 hommes.

Deuxième point : lecture et approbation du PV de l'assemblée 2020

Après lecture par la secrétaire, Isabelle Guinamard, le PV de l'assemblée 2020, qui a été envoyé aux adhérents avec la convocation à l'AG et qui est aussi disponible sur notre site, est approuvé à **l'unanimité des présents** et représentés.

Troisième point : présentation synthétique du rapport d'activités de l'année 2020

Le rapport d'activités pour l'année 2020 met en avant plusieurs avancées, dont voici la synthèse :

En termes de communication :

L'association dispose maintenant d'un site (<https://inno-visu.org>) pour optimiser sa communication et valoriser l'engagement de ses partenaires. Tous les documents internes à l'association figurent sur la page du site réservée aux adhérents : en cas de perte du mot de passe, nous le demander.

L'association Inno-Visu figure également sur le portail des associations de la métropole de Lyon (<https://www.assos-grandlyon.org>)

Nous sommes aussi référencés sur le portail des associations de la ville de Bron.

Recherche de partenaires financiers :

Malgré un contexte peu favorable en 2020, le bureau a poursuivi ses recherches de financement en sollicitant plusieurs organismes ou collectivités publiques parmi lesquels : la Ville de Bron, la Région AURA, le département du Rhône.

Nous avons également déposé une demande au Crédit coopératif.

Projets en cours :

Projet AB-Vocal :

L'objectif poursuivi en 2020 portait, d'une part, sur la mise au point du support pédagogique en vue de la fabrication des prototypes pré-industriels, et d'autre part, sur la prise de contact d'associations ou de centres de formation au braille, acceptant de s'impliquer dans une phase d'expérimentation (notamment, la FIDEV à Lyon et l'ARAMAV à Nîmes). Cette nouvelle phase est en effet essentielle : formateurs et usagers pourront indiquer les apports positifs et négatifs, les points à améliorer, l'accompagnement pédagogique à envisager.

Autres projets:

Inno-Visu continue à soutenir le projet d'interphones vocalisés déposé par un adhérent annecien, en se proposant d'identifier des industriels de la domotique qui pourraient être sensibilisés à la pertinence d'une telle adaptation des interphones.

En 2020 également, l'association s'est penchée sur l'une des conséquences de la digitalisation quand elle est mal pensée : le cas des terminaux de paiement entièrement digitaux SUMup, dont sont équipés certains taxis et restaurants : il suffirait que soit automatiquement fourni avec le terminal l'accessoire permettant aux personnes déficientes visuelles de composer leur code. Inno-Visu a contacté le fournisseur dans ce but.

Quatrième point : bilan financier pour l'exercice 2020, approbation des comptes

Le trésorier, René Court, donne lecture de son rapport financier et détaille les postes de dépenses et recettes sur l'année 2020, avec :

Un résultat d'exploitation qui donne un solde négatif à -2 780 € environ.

Toutefois le bilan reste équilibré, car seul le montant des fonds propres a diminué, passant de 5553 € à 2773 €.

La trésorerie est bonne à fin 2020 puisque nous disposons de 9773€ pour faire face aux dépenses importantes sur le projet AB-Vocal prévues en 2021. Cet équilibre est dû également à l'investissement financier personnel de Claude MOREL sur ce projet dont il est le porteur, participant ainsi aux avances de trésorerie nécessaire à INNO-VISU.

- Les dépenses s'élèvent à environ 6500€ réparties comme suit:
 - Pour le projet AB-Vocal, 5349 €,
 - Pour la création et hébergement du site internet, 834 €,
 - Pour les frais généraux de l'association, 317 €.

- Des recettes pour un montant de **5720 € environ**,

Avec principalement:

- **Une avance sur la subvention de la région AURA de 1300 €**,
- **Une dotation de subvention FDVA 2020 de 1500 €**,
- **Une subvention de la mairie de Bron de 140 €**.

S'ajoutent également aux recettes courantes:

- Les cotisations des membres adhérents et sympathisants, pour 530 €,
- **Les** dons, pour 200 €,
- Les intérêts bancaires, pour 50€ environ

Le rapport financier et la présentation du bilan de trésorerie sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Cinquième point : prévisionnel budgétaire pour 2021

Sont présentées les grandes lignes du budget prévisionnel de l'association établi début 2021, à la fois pour le fonctionnement général de INNO-VISU, mais aussi la partie spécifique au projet AB-Vocal.

Les chiffres annoncés sont arrondis à la centaine d'euro la plus proche pour faciliter la synthèse des grandes masses. Nous tenons à disposition les chiffres précis pour tout adhérent qui les souhaiterait.

Prévisionnel Charges globales INNO-VISU 2021 : 30 600 €, répartis comme suit:

- environ 4100 € pour le fonctionnement général de l'association (dont 2500€ en investissement informatique prévu),
- **environ** 19400 € pour le projet AB-Vocal (base finalisation de 8 modules),
- **et** ajout en option de 7100 € pour fabrication de 7 modules complémentaires, suite aux demandes des centres de réadaptation, et si des partenaires nous épaulent.

Prévisionnel Recettes globales INNO-VISU 2021 : 30600 €, qui se répartissent comme suit:

- 15000 € attendu en provenance des subvention publiques,
- **7200** € en provenance de subventions privés,
- **6800** € de fond propres de réserve sur le projet AB-Vocal

- Soit un total de 29000 € qui sera complété par:
- les cotisations adhérents attendues, **pour 500 €**,
- les dons et revenus financiers pour 200 €,
- une réserve de trésorerie de 900 €

Ce prévisionnel est bien sûr soumis à adaptation au fil de l'eau, et ajustement de nos dépenses en fonction des **confirmations** des subventions ou sollicitations auprès de nos partenaires.

Point de situation à fin septembre 2021 :

- Notre trésorerie est bien entamée, car une grande partie des dépenses prévues a été réalisée, et nous attendons avec impatience un des acomptes de la subvention régionale pour rétablir un bon équilibre;
- **Grâce** à l'apport du prix décerné par l'association voir ensemble au cours de l'été 2021, nous pourrons en partie commander des exemplaires supplémentaires du module AB-Vocal pour deux des centres de réadaptation;
- **Du** fait que la mairie de Bron n'a aucunement répondu à notre sollicitation de financement, notamment pour nous doter de matériels informatiques propres à l'association, le bureau et bénévoles continuerons pour l'instant à travailler sur **leurs** équipements personnels;

Actuellement deux équipements AB-Vocal, version industrielle, nous ont été livrés, et nous procédons à des tests fonctionnels pour nous assurer surtout de l'aspect logiciel. Nous disposons aussi d'ores et déjà de 6 modèles de planches différentes en plusieurs exemplaires.

En conclusion, nous restons tout à fait confiants pour l'équilibre budgétaire en 2021, mais il faudra trouver d'autres partenaires pour finaliser les opérations prévues en 2022.

Sixième point : consultation pour révision éventuelle du montant de la cotisation annuelle 2022

Il est décidé de proposer deux tarifs d'adhésion, laissés au choix de l'adhérent : 25 euros ou 30 euros, pour laisser la liberté d'un soutien plus important selon les possibilités de chacun, et aussi du fait que notre cotisation est inchangée depuis 2017.

Ces deux tarifs figureront sur le nouveau formulaire d'adhésion pour 2022.

Le tarif « sympathisant » reste inchangé à 15 euros.

Septième point : examen des candidatures pour compléter le bureau

Aucune demande de candidature n'ayant été envoyée à l'association avant l'AG, le bureau est renouvelé en l'état.

Huitième point : Avancées sur les projets au jour de l'AG

Projet AB-Vocal® , principal projet suivi par l'Association.

Pour mémoire, l'association INNO-VISU accompagne ce projet depuis sa création ; Claude MOREL a été soutenu par l'équipe du bureau, et soulignons-le, par un de nos adhérents, René Chatre, qui s'est particulièrement impliqué ;

l'ECAM-Lasalle-Lyon, partenaire du projet depuis son origine, a poursuivi son soutien grâce à un des étudiants en dernière année, qui a fait avancer fortement la mise au point du logiciel de composition des planches. En contrepartie, INNO-VISU a participé aux frais de scolarité de l'élève ingénieur, par le biais de la Fondation ECAM.

L'année 2021 marque un tournant avec la fabrication des premiers exemplaires en mode industriel, qui permettront de lancer, en 2022, une validation par l'usage auprès des centres de formation et associations contactés en 2021. L'association est heureuse de constater que le projet rentre maintenant dans cette nouvelle phase de réalisation : nous espérons pouvoir débuter cette phase à l'automne 2021 mais c'était sans compter avec les aléas de fabrication industrielle, notamment, pour la mise au point du boîtier qui a pris davantage de temps que prévu initialement.

Il a donc fallu, pour parvenir à la fabrication des premiers prototypes industriels, un travail conséquent portant sur plusieurs aspects :

- mise au point des boîtiers, avec plusieurs essais nécessaires pour parvenir à un boîtier correct et répétitif, aux dimensions conformes aux planches ;
- changement de fournisseur pour le boîtier;
- des difficultés **d'approvisionnement** de composants électroniques.

Concernant le partenariat avec les centres de formation et associations impliquées pour l'expérimentation des prototypes, une première convention a été rédigée et un questionnaire avec version destinée aux formateurs et version spécifique aux usagers réalisé.

Partenaires financiers :

La Ville de Bron n'a pas renouvelé la subvention donnée à l'association les années précédentes, et ce sans raison précise, malgré les demandes d'explication de Claude Morel.

En revanche, la Région AURA qui a de nouveau donné une suite favorable à notre demande de financement déposée dans le cadre de l'appel à projet « Innovations Technologiques », constitue maintenant le premier partenaire financier du projet AB-Vocal : c'est grâce à cette subvention que la phase de pré-industrialisation est en cours.

Par ailleurs, le département du Rhône, poursuit son soutien à l'association, dans le cadre de l'appel à projets FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative). Ce fonds de l'état, créé en 2018 et géré par le département, permet d'aider le fonctionnement des associations.

Le président d'Inno-Visu insiste sur le rôle décisif et primordial de ces deux partenaires financiers sans lesquels l'association ne pourrait donner aux projets menés l'ampleur souhaitée. Il renouvelle ses remerciements à ces deux partenaires moteurs.

A ces partenaires, s'ajoute dorénavant l'association Voir Ensemble, qui a retenu le projet AB-Vocal, comme bénéficiaire d'un prix dans le cadre du Prix Avenir Voir Ensemble. Ce soutien nous est d'autant plus précieux qu'il provient d'une association internationale, qui œuvre dans le champ de la déficience visuelle. Nous sommes donc très reconnaissants à cette association pour nous avoir distingués.

En terme de micro-financement, nous rappelons aussi que notre association est inscrite sur le site « Facile2soutenir », par le biais duquel toute personne faisant un achat en ligne sur certains sites marchand, peut désigner INNO-VISU comme destinataire d'une micro-rétribution financée par le vendeur.

A tester donc par nos adhérents et à faire connaitre dans vos réseaux.

(<https://www.facile2soutenir.fr>).

Plus aucune question n'étant posée, le président clôt l'assemblée générale à 12 h.

Fait à Bron le 20 décembre 2021.

Claude MOREL, Président

Isabelle GUINAMARD, Secrétaire générale

A blue ink signature, appearing to be "C. Morel", written on a light-colored background.A blue ink signature, appearing to be "Isabelle Guinamard", written in a cursive style.